

LÉRÉ *et son canton*

Le bureau de la Charibaude évolue

Les membres de l'association Charibaude étaient réunis en assemblée générale, mercredi soir, à la salle des mariages de Belleville-sur-Loire.

Présidée par Patrick Bagot, l'association a vu le jour en avril 2008 à l'initiative d'une trentaine de personnes rassemblées par leurs convictions (politiques).

Cette année, le Conseil d'administration se renouvelle au tiers sortant : cinq membres partent et cinq rentrent dans le Conseil. L'élection du bureau s'est faite avec l'accord du Conseil par la suite. Le bureau se compose comme suit : Patrick Bagot, président; Christian Bar et Jacques Bastide, vice-présidents; Annick Doyen, secrétaire; Lakhdar Bouteraa, secrétaire-adjoint; Florence Aguilon, trésorière et Pierre Renault, trésorier-adjoint.

Un site web en projet

La Charibaude continue ses activités pour cette sai-



Le président et les membres remercient les personnes en bon contact avec l'association, les entrepreneurs et les habitants.

son avec en prévision des soirées comme la galette des Rois, les moules-frites, très appréciées l'an passé. Le gros projet de l'association est surtout le site web (pas encore mis en ligne) qui pro-

posera aux visiteurs un journal couleur, une rubrique avec les statuts des membres, une revue de presse, les dates des soirées et un lien avec le site de la mairie de Belleville.

Les membres continuent la diffusion de leur journal trimestriel aux résidents de la commune pour « informer et défendre le citoyen de Belleville », comme ils aiment à le dire.

Affluence d'adhésions



Des fleurs pour Nathalie Teyssier (1^{ère} à droite), secrétaire, qui est démissionnaire du bureau (déménagement)

Créée un mois après les élections municipales de 2008, pour sa première année d'existence, Charibaude dont l'objectif est de soutenir et d'informer les citoyens, affiche sa pleine satisfaction avec un nombre d'adhérents (14 % des votants inscrits à Belleville) en perpétuelle augmentation plus les sympathisants.

Ce constat a été fait lors de l'assemblée générale qui s'est tenue mercredi dernier sous la présidence de Patrick Bagot en présence d'une trentaine de membres.

Durant cette année d'exercice, Charibaude a édité quatre journaux (un par trimestre) et un « spécial impôts » en mars 2009 (hausse avoisinant les 22 %).

Distribués gracieusement dans les boîtes à lettres bellevilloises, ces journaux « remportent un franc succès auprès de la population qui les attend impatiemment » note le président précisant que « chaque chose notée est vérifiée et que toutes les sommes avancées sortent des délibérations du conseil municipal ».

Concernant sa présence à chaque réunion du conseil municipal, l'association « ne pose plus de questions puisque l'on ne nous répond pas. D'ailleurs on ne sait toujours pas où sont passés les bancs à 6000 euros ! » souligne le président qui a remercié tous ceux qui contribuent à la réalisation des journaux de Charibaude et tous ceux qui soutiennent leurs actions.

Financièrement, ne bénéficiant d'aucune subvention « on est la seule association bellevilloise autonome », l'association tire « son épingle du jeu » avec un large bénéfice provenant des cotisations (5 € pour l'année), des dons et d'une soirée qui a connu un franc succès avec plus de cent participants.

Pour la saison à venir, Charibaude va poursuivre l'édition de ses flashs spéciaux et de ses journaux. « Ce qui fait plaisir c'est qu'après notre passage, certains points sont corrigés sur la commune (abribus, etc.). C'est quelque chose de positif » dit Patrick Bagot qui tient à préciser que Charibaude ne contre-dit pas tout et relève autant le négatif que le positif des actions communales.

Le site de Charibaude sera bientôt sur internet et la soirée sera reconduite.

A l'heure des élections, après renouvellement du tiers sortant, le bureau a été constitué: à la présidence Patrick Bagot, à la vice-présidence Christian Bar et Jacques Bastide, au secrétariat Annick Doyen et son adjoint Lakhdar-Talib Bouteraa, trésorière Florence Aguillon et son adjoint Pierre Renault.

Durant le verre de l'amitié, Nathalie Teyssier, secrétaire démissionnaire pour cause de déménagement, a été remerciée pour ses bons et loyaux services et a reçu une composition florale.